

Bobigny, le 13 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE D'EXERCICE DE CIRCULATION SUR LES VOIES RÉSERVÉES DES JEUX OLYMPIQUES SUR L'A1 ET LA RD40

Ce mardi 16 avril, Paris 2024 et Ile-de-France Mobilités organisent deux exercices de circulation et cisaillement de bus sur les voies réservées aux accrédités lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, en collaboration avec la CRS-autoroutière, la direction des routes d'Île-de-France, les forces de sécurité, la préfecture et le Conseil Départemental.

Afin d'anticiper au mieux la mobilité sur le réseau routier pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les référents mobilités du département se prêteront à deux mises en situation ce mardi. Ces exercices visent principalement à tester la circulation des bus sur la voie de gauche de l'autoroute A1 (voie réservée aux véhicules accrédités durant les JOP), tester les cisaillements et enfin mieux appréhender la circulation d'un grand nombre de bus/cars.

Le périmètre de l'exercice ayant un impact sur les usagers se limite à une partie de l'autoroute A1 dans le sens Province > Paris et une partie de la route départementale RD40 (voir plan en page 2). La partie en rouge du trajet marque l'endroit où le cisaillement par plusieurs bus sera effectué. A cet endroit, les bus circuleront sur l'actuelle voie réservée aux bus et taxis.

Les différents tests se tiendront entre 8h et 12h sur la RD40 et entre 16h et 17h sur l'A1. Au total, 81 bus seront mis à disposition pour les deux exercices. Ces derniers partiront du dépôt de bus d'Aulnay-sous-Bois, permettant également de tester les flux de circulation à l'intérieur du dépôt de bus.

Les usagers de l'A1 seront prévenus de la tenue de cette manœuvre par les panneaux lumineux à messages variables. Afin de garantir une sécurité optimale, le préfet de la Seine-Saint-Denis souhaite que la tenue de cet exercice et sa localisation soit largement relayée.

Test de cisaillement du 16 avril 2024

Trajet aller

